

Par courriel : muncapmaire@globetrotter.net

Québec, le 18 avril 2005

Monsieur Marcel Catellier
MRC de Montmagny
159, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 1N5

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à
Saint-Cyrille-de-Lessard

Monsieur,

Par la présente je vous transmets une demande de la part de la commission :

Pourriez vous déposer un bilan de gestion des matières résiduelles, secteur municipal et commercial pour les années 2002, 2003 et 2004.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Par courriel : muncapmaire@globetrotter.net

Québec, le 20 avril 2005

Monsieur Marcel Catellier
MRC de Montmagny
159, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 1N5

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à
Saint-Cyrille-de-Lessard

Monsieur,

À la suite de la consultation publique tenue les 29 et 30 mars derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir d'autres réponses aux questions suivantes:

Nous avons demandé de nous préparer un bilan de gestion des matières résiduelles pour les années 2002, 2003 et 2004. Dans l'éventualité où le total annuel des matières résiduelles générées ainsi que le total des matières résiduelles valorisées par les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, de Saint-Paul-de-Montminy et de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud seraient incluses dans le bilan annuel de gestion des matières résiduelles de la MRC, il y aurait lieu d'en faire le partage de façon à obtenir ce qui a réellement été envoyé au lieu d'enfouissement de l'Anse-à-Gilles.

De fait, la commission souhaite obtenir les renseignements suivants:

- 1- la quantité de matières résiduelles collectée et envoyée au LES de l'Anse-à-Gilles,
- 2- la quantité de matières résiduelles collectée et envoyée au LES d'Armagh,
- 3- et la quantité de matières résiduelles valorisée. est-ce que ça comprend l'ensemble des municipalités ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Suzanne Bouchard

Coordonnatrice du secrétariat de la commission